

TECHNOLOGIA EXPERTISES

42 - 44 RUE DE PARADIS
75010 PARIS
TEL. : 01 53 24 10 14 - FAX : 01 42 46 06 75

SYNDICAT DES BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES DE L'ILE DE FRANCE FO

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 JUIN 2020

Sommaire

ATTESTATION	3
COMPTE-RENDU DE MISSION	4
1 BILAN.....	8
1.1 ACTIF	8
1.1.1 Actif immobilisé	8
1.1.2 Stocks.....	9
1.1.3 Créances	9
1.1.4 Disponibilités	9
1.2 PASSIF.....	11
1.2.1 Fonds propres	11
1.2.2 Dettes	11
2 COMPTE DE RESULTAT	12
2.1 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF	12
2.2 PRODUITS.....	13
2.2.1 Les cotisations.....	13
2.2.2 Les autres produits	22
2.3 CHARGES	23
2.3.1 Les timbres et cartes	23
2.3.2 Autres frais de fonctionnement.....	23
3 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2020	25
3.1 Bilan actif et passif	25
3.2 Compte de résultat comparé	26
4 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2020	27

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes annuels clos au 30 juin 2020

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Ile-de-France FO, pour l'exercice s'étendant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	226 035 €
Produits	124 153 €
Charges.....	119 661 €
Résultat	4 492 €

Fait à Paris, le 21 décembre 2020

Pour la société TECHNOLOGIA EXPERTISES,
Nicolas Villard,
Directeur général
Expert-comptable associé

COMPTE-RENDU DE MISSION

La mission qui nous a été confiée est une mission de présentation des comptes annuels.

Nos travaux ont principalement consisté :

1. à la reprise des à-nouveaux au 1^{er} juillet 2019 ;
2. au contrôle de l'exercice de pièces justificatives sur la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;
3. à l'établissement des rapprochements bancaires au 30 juin 2020 ;
4. à la revue des décaissements postérieurs à la clôture ;
5. à l'analyse des comptes de tiers débiteurs et créditeurs ;
6. à l'analyse des achats et des charges externes ;
7. à la revue et au provisionnement des charges à payer ;
8. à la revue et au provisionnement des charges constatées d'avance ;
9. à l'analyse des cotisations encaissées ;
10. à la revue et au provisionnement des cotisations à encaisser ;
11. au rapprochement des soldes comptables par circularisation des flux (FEC et UD) ;
12. à la vérification du respect des normes comptables et de la sincérité des comptes.

Ces travaux ont été réalisés par Monsieur Nicolas Villard, Expert-comptable et Directeur général de TECHNOLOGIA EXPERTISES et par Monsieur Jean-Hugues ROQUEL, comptable.

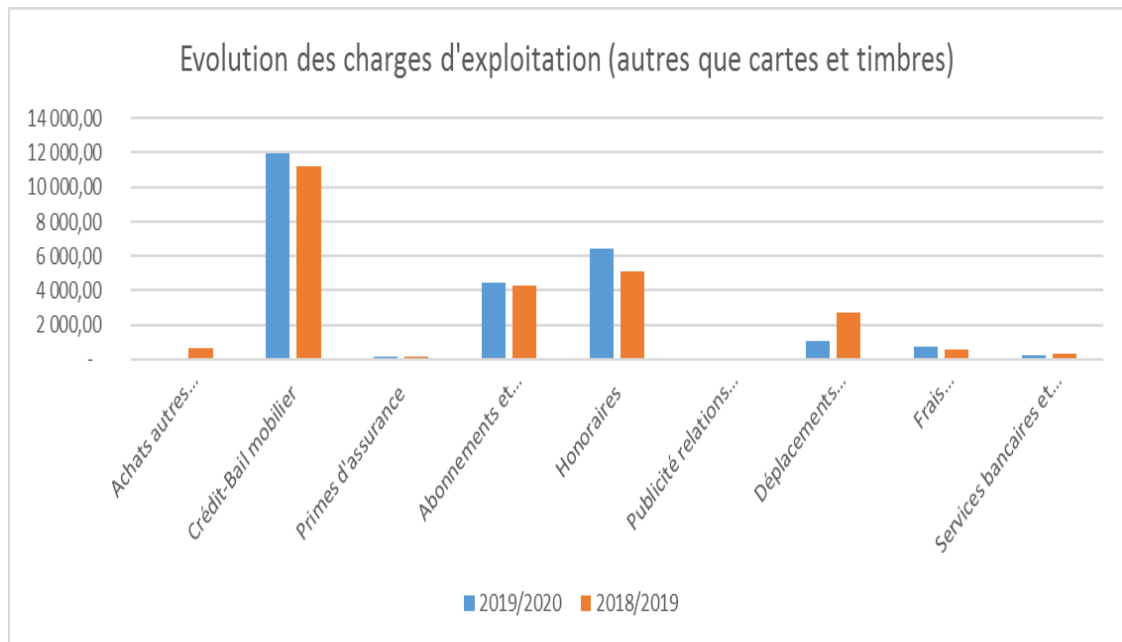
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Depuis la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale, les organisations syndicales, selon leur taille, sont soumises à de nouvelles obligations comptables, donc tenues à plus de transparence financière. Le non-respect de ce critère peut remettre en cause la représentativité du syndicat. Cette règle s'applique autant au Syndicat FO des Banques et sociétés financières de l'Île de France qu'aux sections syndicales qui y sont rattachées.
- C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que le Syndicat obtienne de chacune des sections la liste des adhérents avec, pour chacun d'entre eux, la catégorie, la période d'adhésion et le montant de l'adhésion (donc les recettes perçues).
- Ce document remis en fin d'année par chaque section syndicale permet la vérification de la comptabilité du syndicat en termes de ressources et notamment le franchissement ou non du seuil des 230 000,00 € de recettes obligeant le syndicat au respect de nouvelles règles comptables (commissaire aux comptes).
- Depuis l'exercice clos le 30 juin 2015, le ratio **achat timbres et cartes/Cotisations** ne cessait de se détériorer, passant de 0,76 au 30 juin 2015 à 0,82 au 30 juin 2019 (ratio identique à celui au 30 juin 2018). Cette dégradation qui s'expliquait par la hausse croissante et annuelle des parts dues à la Confédération, Fédération et aux UD a été maîtrisée pour l'année 2019 avec un ratio de 0,81. Il est rappelé que de son côté, le Syndicat a fait le choix de ne pas augmenter le tarif adhérent, et même de mettre un terme aux nombreux tarifs appliqués (13 en tout, en fonction de la catégorie à laquelle appartient chaque adhérent) en les limitant à 3.

	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
ACHAT TIMBRES ET CARTES	93 728,33	107 889,65	116 926,66	119 310,95	151 219,24	129 052,55
COTISATIONS	116 001,21	131 572,76	142 307,81	150 015,83	196 166,13	170 121,50
RATIO	0,81	0,82	0,82	0,80	0,77	0,76

- Le Syndicat a ainsi maintenu une marge de 19%, quasi-identique à celle de l'exercice précédent (après avoir perdu 6 points de marge depuis 2015) qui, associée à une forte baisse des charges de plus de 13% a permis au Syndicat de dégager un excédent de 4 491 €.
- Il est primordial, pour les exercices suivants, de maintenir cette marge, sinon les charges fixes ne pourraient pas être couvertes.

TECHNOLOGIA EXPERTISES



- Le premier poste de charge est celui du crédit-bail mobilier (photocopieuse) : 48% des charges ;
- Diminution des « **Frais déplacement et mission** » : de 2 705,31 € au 30 juin 2019 à 1 097,64 € au 30 juin 2020 ;
- Un poste « **Abonnements et documentations** » qui évolue peu entre les deux exercices ;
- Les fonds propres demeurent importants au 30 juin 2020 soit 106 K€. La marge sur les cotisations doit se maintenir dans le futur afin que le syndicat puisse faire face aux événements ponctuels (congrès, aides diverses...).

CONCLUSIONS

Les analyses et constats effectués au travers de notre mission de révision et de présentation des comptes clos au 30 juin 2020 du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de France FO nous amènent à formuler les remarques suivantes :

- La traduction des flux en comptabilité est conforme à la réalité et à la nature des opérations traduites.

- Nous n'avons pas détecté, sur la base des contrôles et sondages effectués et au regard des hypothèses d'arrêté de comptes et des options de bilan retenues, d'anomalies significatives pouvant remettre en cause la sincérité et la réalité des comptes clos au 30 juin 2020.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

BILAN

1.1 ACTIF

1.1.1 Actif immobilisé

À titre indicatif, nous vous rappelons que les immobilisations sont des éléments ou des biens destinés à être utilisés pendant plusieurs années.

Au 30 juin 2020, l'actif immobilisé totalisait 7 398,39 € en valeur brute.

Il n'y a pas eu d'investissements au cours de l'exercice 2019/2020.

1.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 771,08 € en valeur brute au 30 juin 2020 : il s'agit du logiciel comptable CIEL qui n'est plus utilisé. Sa sortie des immobilisations est à prévoir.

1.1.1.2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2020, les immobilisations corporelles ressortent à 6 627,31 € en valeur brute et sont amorties à hauteur de 99,4%.

Objet	Fournisseur	Date	Linéaire	Montant brut	Amortissements								Total	Val Nette
					Amort < 2011	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021		
Autres matériels de bureau et informatique		Antérieurs à 2011	20%	4 979,80	4 979,80								4 979,80	-
PC Fixe 500-378 nf	Rue du Commerce	20/09/2014	20%	544,10		84,37	108,82	108,82	108,82	108,82	24,45		544,10	-
PC de Bureau Lenovo H5530S-57329268	Darty	05/11/2014	20%	523,99		68,05	104,80	104,80	104,80	104,80	36,75		523,99	-
Projecteur Epson EB-W31	Fnac	17/11/2015	20%	579,42			72,43	115,88	115,88	115,88	115,88	43,46	579,42	-
													.	-
Total				6 627,31	4 979,80	152,42	286,05	329,50	329,50	329,50	177,08	43,46	6 627,31	-
Amortissements cumulés					4 979,80	5 132,22	5 418,27	5 747,77	6 077,27	6 406,77	6 583,85	6 627,31		

Les autres matériels de bureau et informatique sont constitués de divers matériels informatiques acquis en 2002, d'un PC acquis en octobre 2006 pour 1 000 €, d'un PC (IG) pour 1 399,70 € acquis en septembre 2007 et d'un PC (MD) acquis en juin 2008 pour 1 198,00 €.

1.1.1.3 Amortissements

Les biens sont amortis à la date du 30 juin 2020 à hauteur de 6 583,85 €. La dotation aux amortissements sur l'exercice clos au 30 juin 2019 est de 177,08 €.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.1.2 Stocks

Aucun stock de cartes et de timbres n'a été recensé au 30 juin 2020 : ce point a été confirmé par le Trésorier (cf. nos remarques sur le changement de méthode relative à la comptabilisation des retours des cartes et timbres à la clôture de l'exercice dans le rapport sur les comptes clos le 30 juin 2014).

1.1.3 Créances

1.1.3.1 Cotisations à recevoir et autres créances

Il s'agit, d'une part, des cotisations à recevoir des adhérents n'ayant pas encore réglés leurs cartes et timbres au 1^{er} semestre 2020 et qui seront encaissées après la date de clôture de l'exercice clos au 30 juin 2020.

Elles s'élèvent 88 780,00 € au 30 juin 2020 contre 81 873,00 € au 30 juin 2019.

D'autre part, une somme de 1 890,00 € a été versée pour un repas CNP qui ne s'est pas réalisé en raison de la pandémie du Covid. Le chèque correspondant à cette somme n'était pas encaissé au 30 juin 2020. Le syndicat doit récupérer ce chèque ou, si ce chèque a été encaissé depuis, en demander le remboursement.

1.1.4 Disponibilités

1.1.4.1 Le compte courant Caisse d'Epargne IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte Caisse d'Epargne (n° 08570506223) au 30 juin 2020 ressort à 44 005,38 €. Le solde du relevé bancaire à la même date fait apparaître une position créditrice de 46 846,23 €.

Cet écart de 2 840,85 € s'explique par des chèques déjà enregistrés en comptabilité au 30 juin 2020 mais qui ne seront encaissés en banque qu'après la clôture de l'exercice.

Le rapprochement bancaire permet de s'assurer périodiquement que les soldes apparaissant sur les comptes comptables de banque sont en conformité avec les relevés bancaires.

1.1.4.2 Le compte courant LCL IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte LCL au 30 juin 2020 ressort à 3 003,10 €.

Le relevé bancaire au 30 juin 2020 fait apparaître le même solde qu'en comptabilité.

1.1.4.3 Le compte livret Caisse d'Epargne IDF Paris

Au 30 juin 2020, le solde comptable du compte livret s'élève à 52 037,45 € en comptabilité.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.1.4.4 Les charges constatées d'avance

Il s'agit de charges enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020 mais se rapportant à l'exercice comptable débutant le 1^{er} juillet 2020.

Leur constatation permet de respecter le principe d'indépendance des exercices.

Elles s'élèvent à 36 275,24 € au 30 juin 2020 et concernent :

- l'abonnement Wolters de juillet 2020 à avril 2021 : 2 322,24 €
- l'achat de timbres relatif au 2^{ème} trimestre 2020 : 33 953,00 €

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.2 PASSIF

1.2.1 Fonds propres

Ils ressortent à 106 184,27 € au 30 juin 2020 contre 101 692,56 € au 30 juin 2019.

Les fonds propres comprennent le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Le report à nouveau correspond aux résultats accumulés au cours des exercices précédents.

Au 30 juin 2020, le report à nouveau s'élève à 101 692,56 € contre 96 280,46 € au 30 juin 2019. Cette variation de 5 412,10 € correspond à l'affectation de l'excédent de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 est un résultat excédentaire de 4 491,71 € contre un excédent de 5 412,10 € au 30 juin 2019.

1.2.2 Dettes

Au 30 juin 2020, les dettes s'établissent à 119 850,37 € contre 126 390,95 € au 30 juin 2019 et se décomposent comme suit :

- FEC et UD 113 318,43 €
- Autres fournisseurs (factures non parvenues) 2 400,00 €
- Dette section BNP Paribas..... 4 131,94 €

Une situation des timbres payés aux UD et à la FEC à la date du 30 juin est effectuée chaque année. Cette situation tient compte des commandes de l'année en cour mais aussi des retours de timbres de l'année précédente. Le détail de la somme de 113 318,43 € :

- Dette FEC 88 901,43 €
- Dette UD 24 417,00 €

TECHNOLOGIA EXPERTISES

COMPTE DE RESULTAT

1.3 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Compte de résultat exercice 2019/2020 comparé à l'exercice précédent				
	2019/2020	2018/2019	Variation en montant	Variation en %
Cotisations	109 094,21	136 332,76	- 27 238,55	-19,98%
Variation cotisations à recevoir	6 906,65	- 4 760,00	11 666,65	-245,10%
Produits financiers	371,87	400,00	- 28,13	-7,03%
Produits exceptionnels	7 660,00	6 450,00	1 210,00	18,76%
Autres produits	120,00	4 499,94	- 4 379,94	-97,33%
Total des produits (a)	124 152,73	142 922,70	- 18 769,97	-13,13%
Charges d'exploitation	118 911,59	133 320,83	- 14 409,24	-10,81%
Fournitures administratives		690,25	- 690,25	-100,00%
Crédit-Bail mobilier	11 953,55	11 238,33	715,22	6,36%
Primes d'assurance	141,78	142,16	- 0,38	-0,27%
Abonnements et documentation	4 434,88	4 278,21	156,67	3,66%
Honoraires	6 425,00	5 143,02	1 281,98	24,93%
Publicité relations publiques			-	
Déplacements missions et réception	1 097,64	2 705,31	- 1 607,67	-59,43%
Frais telecommunications	718,37	576,56	141,81	24,60%
Services bancaires et assimilés	234,96	327,84	- 92,88	-28,33%
Autres services extérieurs			-	
Achats Timbres Cartes FEC	68 465,01	49 745,40	18 719,61	37,63%
Achats Timbres UD 75	7 123,00	31 472,10	- 24 349,10	-77,37%
Achats Timbres UD 77	3 294,80	2 686,05	608,75	22,66%
Achats Timbres UD 78	3 294,80	2 686,05	608,75	22,66%
Achats Timbres UD 91	2 844,80	5 684,50	- 2 839,70	-49,96%
Achats Timbres UD 92	12 093,20	26 784,50	- 14 691,30	-54,85%
Achats Timbres UD 93	1 091,90	1 246,05	- 154,15	-12,37%
Achats Timbres UD 94	2 844,80	5 684,50	- 2 839,70	-49,96%
Achats Timbres UD 95	2 844,80	5 684,50	- 2 839,70	-49,96%
Achats Timbres régularisation	- 10 168,78	- 23 784,00	13 615,22	-57,25%
Dotation aux amortissements et provisions	177,08	329,50	- 152,42	-46,26%
Charges financières			-	
Charges exceptionnelles	750,00	4 189,77	- 3 439,77	
Total des charges (b)	119 661,59	137 510,60	- 17 849,01	-12,98%

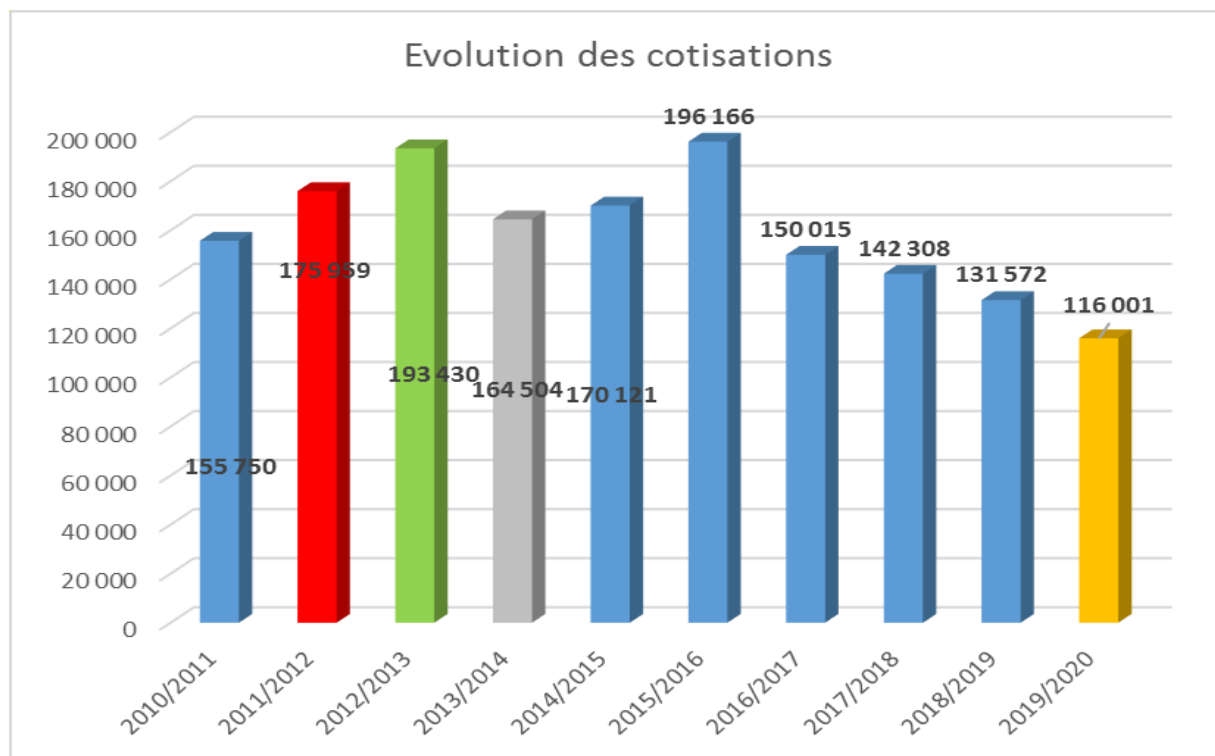
Résultat (a) - (b)	4 491,14	5 412,10	- 920,96
---------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.4 PRODUITS

1.4.1 Les cotisations

Les cotisations au 30 juin 2020 s'établissent à 116 000,86 € contre 131 572,76 € au 30 juin 2019, soit une diminution de 15 571,90 € (- 11,80 %) entre les deux exercices.



Au 30 juin 2020, les sections dans les UD étaient les suivantes :

BNP PARIBAS	LCL IDF NORD
BPI	LCL IDF OUEST
CACEIS	LCL IDF SIEGE
CACF	LCL IDF SUD
CAIXA	NATIXIS
CACEIS	SOCIETE GENERALE
CARREFOUR BANQUE	UBAF
CREDIT MUTUEL IDF	WESTERN UNION
CHAABI BANK	NATIXIS BANKING
CIC	HSBC
CREDIT PAR	SUMITOMO
GROUPE UP	SWISS LIFE
ISOLES	CACIB

TECNOLOGIA EXPERTISES

Les données ci-dessous ont été établies à partir des documents établis par le Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de-France FO, à savoir :

- des listings des adhérents sous format Excel pour l'année 2019.

Les données reposent sur l'échantillon représentatif suivant :

- 26 établissements y compris « isolés » (21 établissements en 2018) ;
- 788 adhérents (812 adhérents en 2018).

La répartition des cotisations est la suivante :

Cotisations	Nb Adhérents	Montant global
- de 100 €	81	5 374,46 €
entre 100 € à moins de 138 €	169	21 012,23 €
138 €	75	10 350,00 €
plus de 138 € à moins de 180 €	228	34 737,84 €
180 €	161	28 980,00 €
plus de 180 € à moins de 210 €	21	4 027,33 €
210 €	40	8 400,00 €
plus de 210 €	13	3 119,00 €
Total	788	116 000,86 €

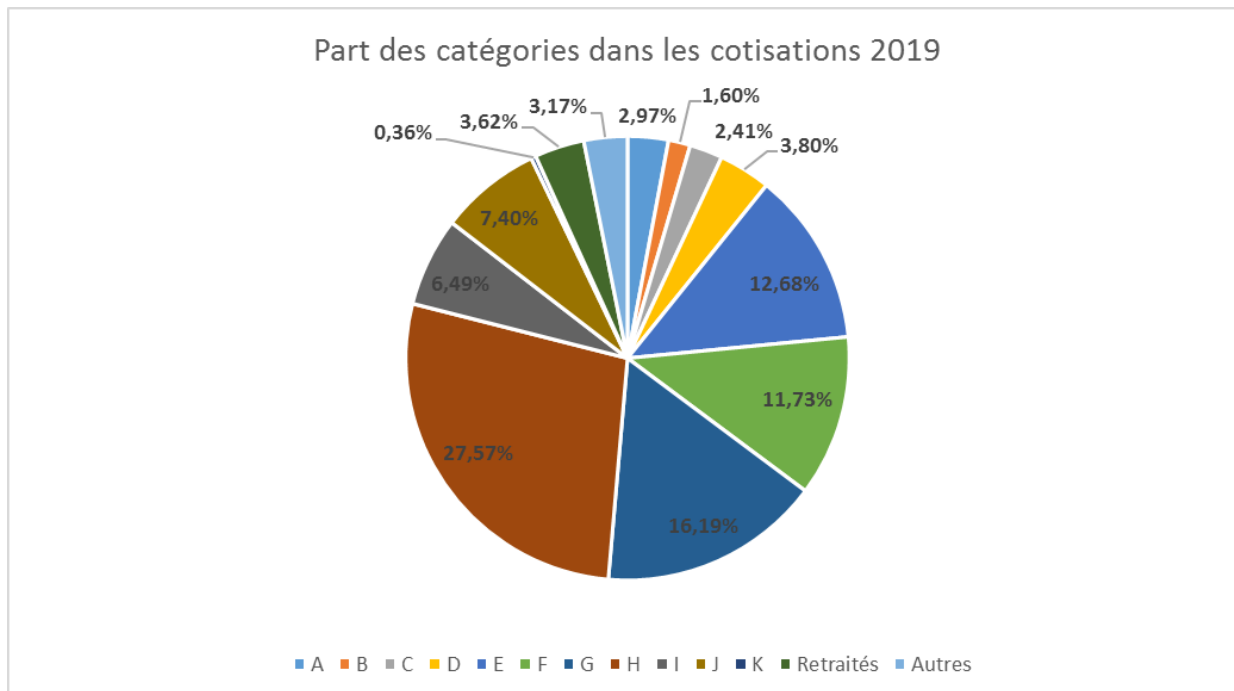
TECNOLOGIA EXPERTISES

Les adhésions 2019 par catégorie

Catégories	2019		2018		2017		2016	
	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents
A	3 442,65	30	1 153,32	12	784,00	9	720,00	9
B	1 859,70	15	5 567,63	47	2 934,39	21	2 050,70	17
C	2 793,05	22	2 115,01	18	3 812,73	31	3 926,85	32
D	4 412,15	36	12 075,22	90	15 162,78	115	13 459,00	102
E	14 708,02	109	7 035,08	51	16 656,07	123	13 373,00	98
F	13 612,29	98	18 555,59	131	20 136,23	135	19 174,78	130
G	18 781,38	130	18 481,89	123	20 402,45	140	21 996,85	147
H	31 980,84	184	30 929,83	174	31 976,68	184	30 415,96	174
I	7 533,70	40	10 845,12	55	10 332,45	54	9 564,10	51
J	8 579,00	42	10 098,05	44	7 755,70	36	8 483,85	38
K	419,90	2	180,90	1	3 258,80	14	3 349,90	15
Retraités	4 199,50	35	6 049,50	51	8 411,25	70	11 196,95	96
Autres	3 678,58	45	1 368,08	15	12 985,76	112	19 086,60	178
TOTAUX	116 000,76	788	124 455,22	812	154 609,29	1 044	156 798,54	1 087

Catégories	%
A	2,97%
B	1,60%
C	2,41%
D	3,80%
E	12,68%
F	11,73%
G	16,19%
H	27,57%
I	6,49%
J	7,40%
K	0,36%
Retraités	3,62%
Autres	3,17%
Total	100,00%

TECNOLOGIA EXPERTISES



Comme pour les exercices précédents, les catégories intermédiaires sont les plus représentatives : la catégorie H représente près de 28% des cotisations 2019. Les catégories E, F et G concernent chacune entre 12% et 16% des cotisations.

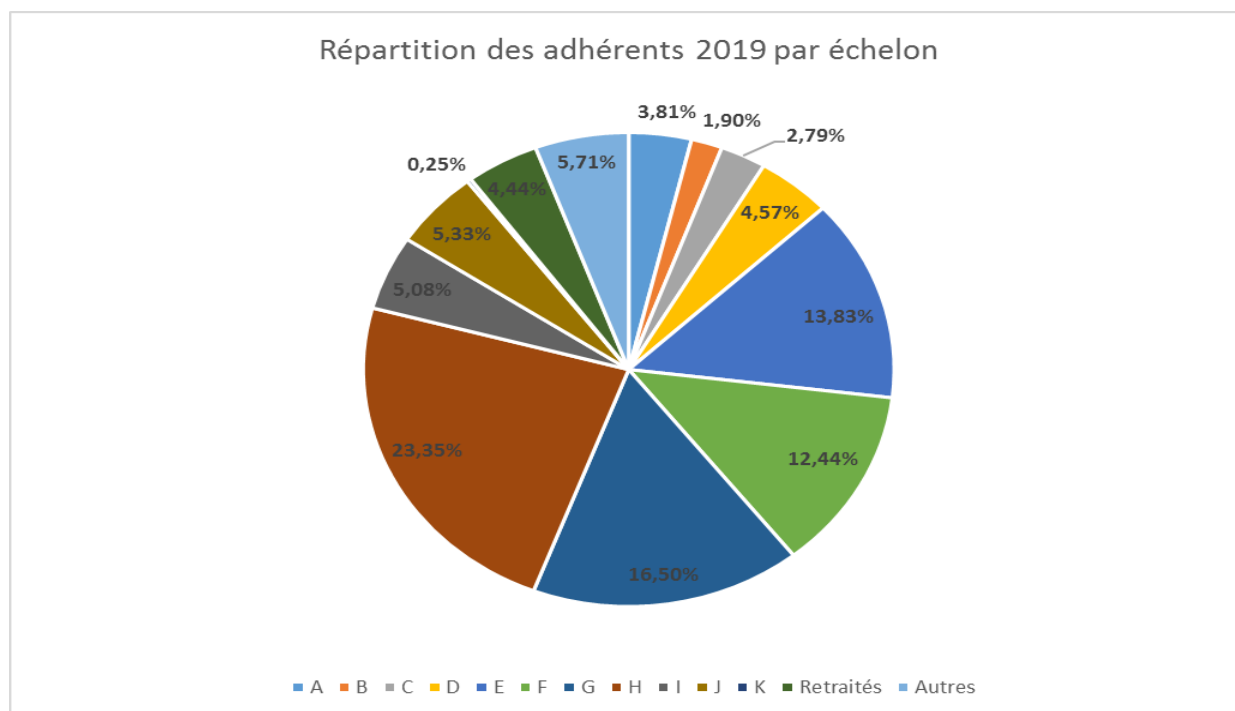
Le poids des catégories A, B, C et D ne représente que 10% des cotisations 2019.

Les cotisations I à K et les retraités représentent 21% des cotisations globales.

Les adhérents 2019 par catégorie

Catégories	%
A	3,81%
B	1,90%
C	2,79%
D	4,57%
E	13,83%
F	12,44%
G	16,50%
H	23,35%
I	5,08%
J	5,33%
K	0,25%
Retraités	4,44%
Autres	5,71%
Total	100,00%

TECNOLOGIA EXPERTISES



Les échelons E à H représentent 66% des adhérents et du montant des cotisations 2018 (59% en 2016 et 66% en 2017). La cotisation 2019 moyenne, toutes catégories confondues, est de 147,21 € (153,26 € en 2018 - 148,09 € en 2017 - 144,25 € en 2016).

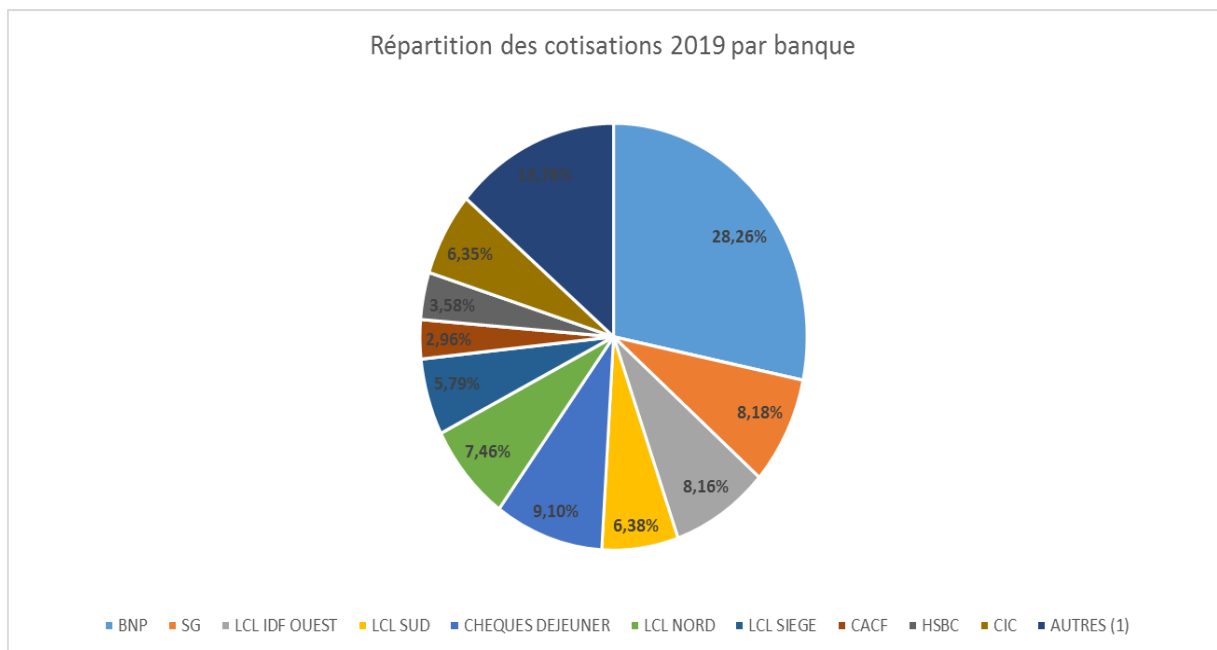
Les adhésions 2019 par banque

Banques	ANNEE 2019			ANNEE 2018		
	Montant	Adhérents	Moyenne	Montant	Adhérents	Moyenne
BNP	32 783,11	214	153,19	35 166,70	217	162,06
SG	9 484,10	72	131,72	11 686,27	85	137,49
LCL IDF OUEST	9 464,60	60	157,74	18 242,47	115	158,63
LCL SUD	7 400,17	55	134,55	8 954,20	64	139,91
CHEQUES DEJEUNER	10 560,00	76	138,95	11 672,00	75	155,63
LCL NORD	8 652,36	62	139,55	9 462,64	70	135,18
LCL SIEGE	6 720,18	46	146,09	7 905,33	49	161,33
CACF	3 436,30	21	163,63	3 747,81	24	156,16
HSBC	4 150,40	29	143,12	3 771,50	21	179,60
CIC	7 361,14	49	150,23	7 710,30	51	151,18
AUTRES (1)	15 988,50	104	153,74	6 136,00	41	149,66
TOTAUX	116 000,86	788	147,21	124 455,22	812	153,27

TECHNOLOGIA EXPERTISES

BANQUES (% ADHESIONS)	2019	2018
BNP	28,26%	28,26%
SG	8,18%	9,39%
LCL IDF OUEST	8,16%	14,66%
LCL SUD	6,38%	7,19%
CHEQUES DEJEUNER	9,10%	9,38%
LCL NORD	7,46%	7,60%
LCL SIEGE	5,79%	6,35%
CACF	2,96%	3,01%
HSBC	3,58%	3,03%
CIC	6,35%	6,20%
AUTRES (1)	13,78%	4,93%
TOTAL	100,00%	100,00%

(1) La rubrique « Autres » est constituée des banques dont le nombre d'adhérents est inférieur à 20

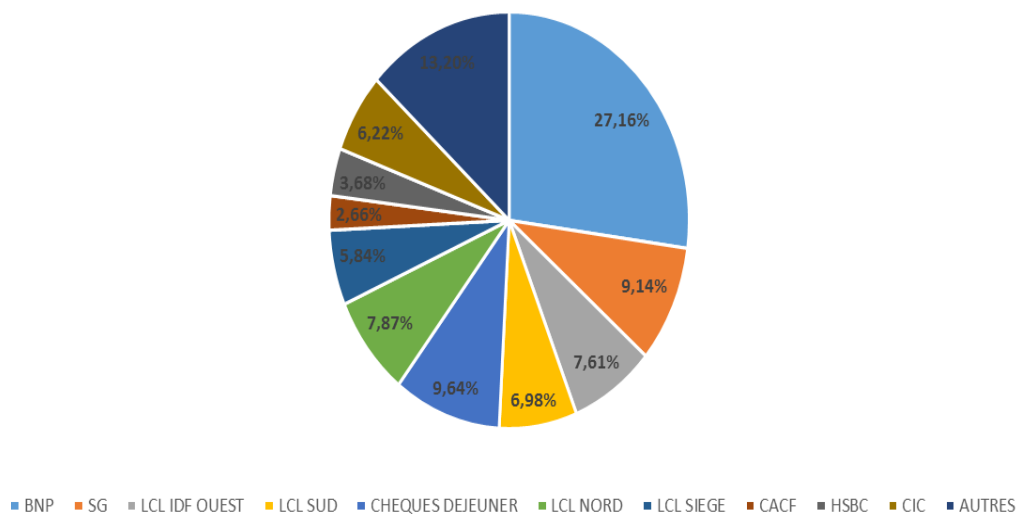


TECNOLOGIA EXPERTISES

Les adhérents 2018 par banque

BANQUES (% ADHERENTS)	2019	2018
BNP	27,16%	26,72%
SG	9,14%	10,47%
LCL IDF OUEST	7,61%	14,16%
LCL SUD	6,98%	7,88%
CHEQUES DEJEUNER	9,64%	9,24%
LCL NORD	7,87%	8,62%
LCL SIEGE	5,84%	6,03%
CACF	2,66%	2,96%
HSBC	3,68%	2,59%
CIC	6,22%	6,28%
AUTRES	13,20%	5,05%
TOTAL	100,00%	100,00%

Répartition des adhérents 2019 par banque

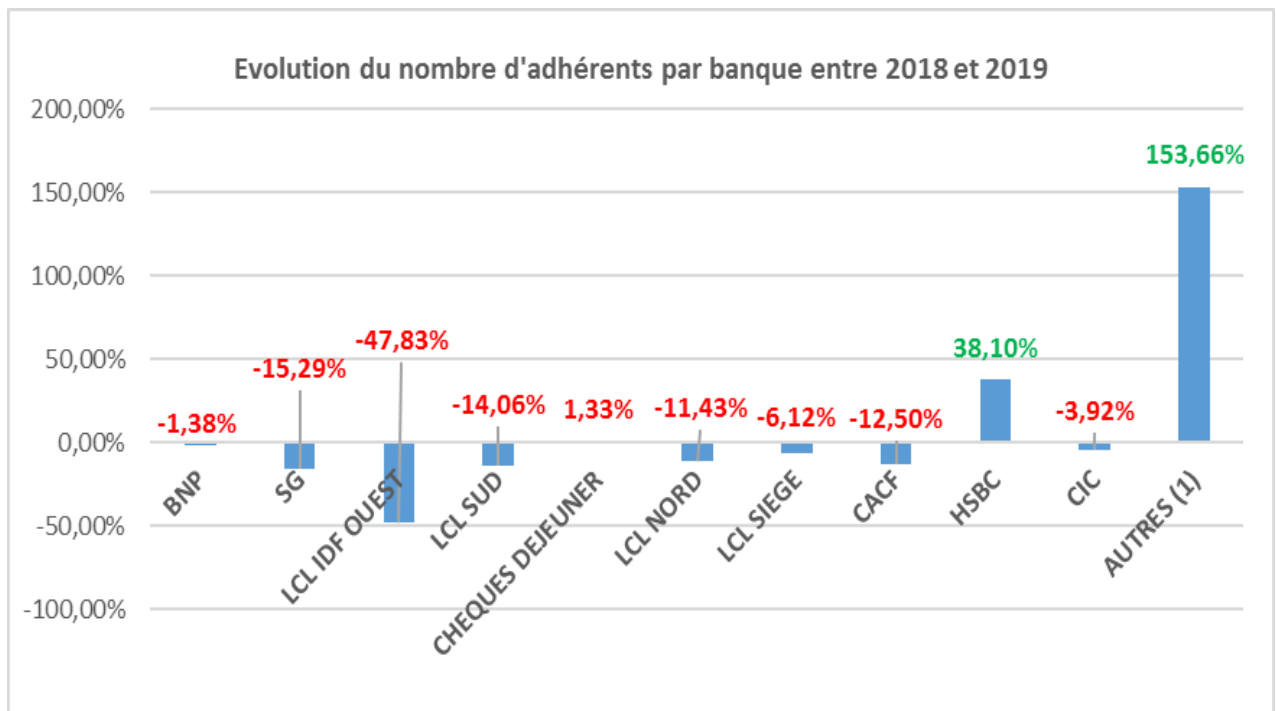


TECNOLOGIA EXPERTISES

Il est donné ci-après l'évolution du nombre d'adhérents par banque entre 2018 et 2019 :

Banques (évolution du nombre d'adhérents entre 2018 et 2019)

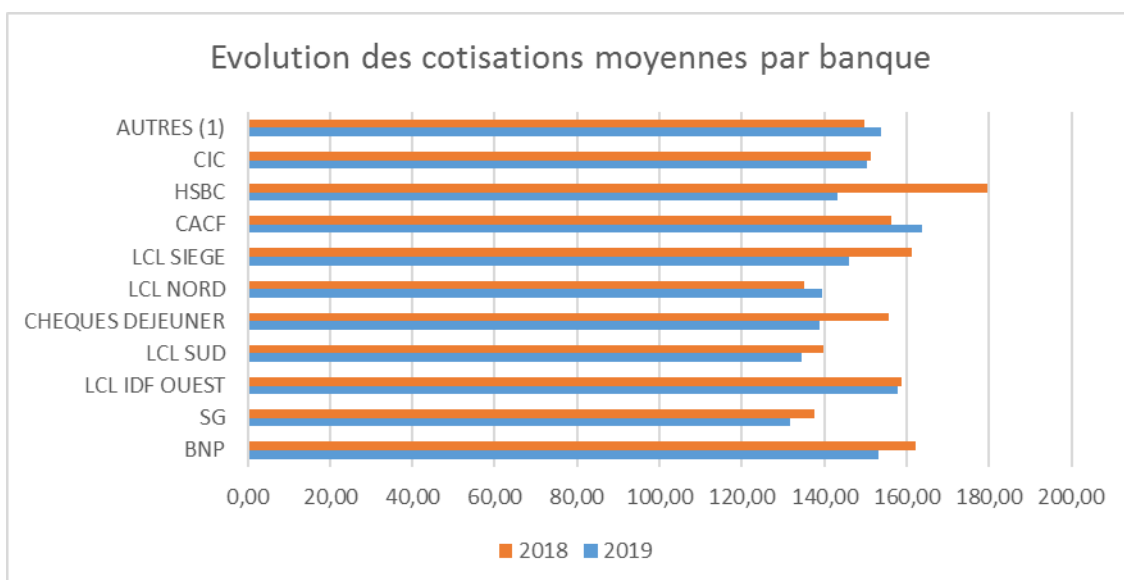
BNP	-3,00	-1,38%
SG	-13,00	-15,29%
LCL IDF OUEST	-55,00	-47,83%
LCL SUD	-9,00	-14,06%
CHEQUES DEJEUNER	1,00	1,33%
LCL NORD	-8,00	-11,43%
LCL SIEGE	-3,00	-6,12%
CACF	-3,00	-12,50%
HSBC	8,00	38,10%
CIC	-2,00	-3,92%
AUTRES (1)	63,00	153,66%



TECHNOLOGIA EXPERTISES

Les cotisations moyennes 2019 et 2018 par banque

	2019	2018
BNP	153,19	162,06
SG	131,72	137,49
LCL IDF OUEST	157,74	158,63
LCL SUD	134,55	139,91
CHEQUES DEJEUNER	138,95	155,63
LCL NORD	139,55	135,18
LCL SIEGE	146,09	161,33
CACF	163,63	156,16
HSBC	143,12	179,60
CIC	150,23	151,18
AUTRES (1)	153,74	149,66



Contrairement aux exercices précédents, HSBC (banque dont la moyenne de cotisations était la plus élevée) a vu sa cotisation moyenne fortement baisser : 143,12 € (179,60 € en 2018 - 172,75 € en 2017 - 174,00 € en 2016) sur un échantillon de 29 personnes.

D'autres banques ont une cotisation moyenne qui a diminué significativement : LCL Siège – chèques déjeuner – BNP.

Deux banques ont une cotisation moyenne qui a progressé : CACF – LCL Nord.

TECNOLOGIA EXPERTISES

1.4.2 Les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 8 151,87 € et concernent :

- Produits financiers 371,87 €
- Produits exceptionnels (donc Caixa) 7 660,00 €
- Autres..... 120,00 €

1.5 CHARGES

Nos contrôles sur les comptes de charges de l'exercice ont eu pour objectifs de :

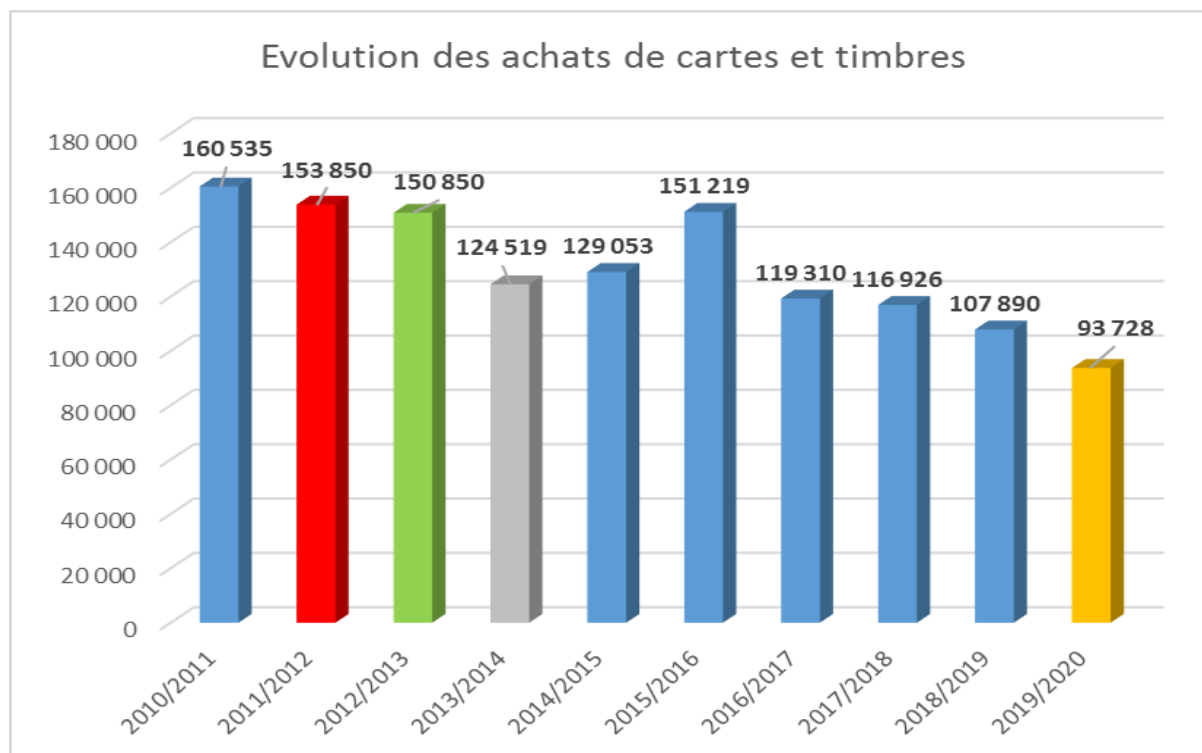
- S'assurer de l'exhaustivité des factures à rattacher à l'exercice clos le 30 juin 2020 ;
- vérifier l'affectation et la nature des différentes dépenses.

Comme pour l'exercice précédent, les dépenses de l'exercice 2019/2020 ont fait l'objet d'un contrôle des pièces justificatives.

1.5.1 Les timbres et cartes

Les charges de fonctionnement globales relatives à l'exercice 2019/2020 s'élèvent à un montant de 119 661,59 € contre 137 510,60 € en n-1, soit une diminution de 17 849,01 € (-13,0%).

Le poste principal constitutif de ces dépenses concerne les timbres et cartes pour 93 728,33 contre 107 889,65 € au 30 juin 2019, soit une diminution de 14 161,32 € (-13%). Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse des recettes.



1.5.2 Autres frais de fonctionnement

Les autres frais de fonctionnement ressortent à 25 933,26 € au 30 juin 2020 contre 29 620,95 € au 30 juin 2019, soit une diminution de 3 687,69 € (soit -12 %).

TECHNOLOGIA EXPERTISES

Les principaux postes sont les suivants :

- Crédit-bail relatif au photocopieur..... 11 953,55 €
- Honoraires 6 425,00 €
- Abonnement et documentation 4 434,88 €
- Frais de mission 1 097,64 €

Les charges de crédit-bail relatives au photocopieur demeurent stables entre les deux exercices.

Les honoraires concernent la tenue des comptes du Syndicat par le cabinet Technologia Expertises, ainsi que les frais d'avocat au titre de procédures.

Les frais de mission sont relatifs notamment aux déplacements dans le cadre des commissions exécutives, pour le bureau du syndicat.

Les abonnements et documentations ont été pris (ou achetés) auprès des fournisseurs Wolters, Francis Lefebvre, Éditions Législatives...

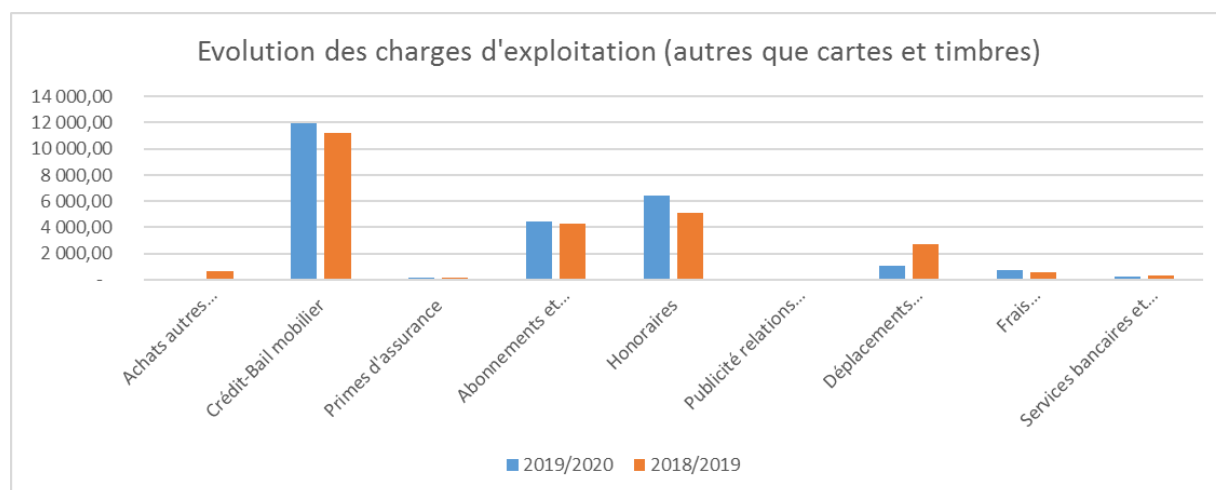


Tableau des ressources	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018
Cotisations reçues	116 001 €	131 572 €	142 308 €
Reversement des cotisations	- 93 728 €	- 107 890 €	- 116 926 €
Autres produits d'exploitation			
Produits financiers	372 €	400 €	382 €
Total ressources	22 645 €	24 082 €	25 764 €

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2020

1.6 Bilan actif et passif

Voir ci-joint

1.7 Compte de résultat comparé

Voir ci-joint

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2020

Voir ci-joint